

Un défi crucial : Revaloriser et reconnaître le modèle associatif, garant du prendre soin pour préserver l'humain

Alors que nous sommes tous concernés par le bien vivre, le vivre ensemble et le bien vieillir, le secteur médico-social, social et sanitaire est chaque jour un peu plus mis à mal. L'engagement du secteur associatif aux côtés des personnes âgées, aides à domicile, enfance, famille, jeunesse, handicap, exclusion, protection de l'enfance, le soutien quotidien qu'il porte aux personnes les plus vulnérables ne semble pas avoir plus de valeur que la seule réponse de la mise en concurrence. Pour autant, il est à l'œuvre, il s'adapte, il innove, il se réinvente pour porter au plus près de ceux qui en ont besoin des réponses adaptées, spécifiques.

Mais à force, il s'épuise, notamment par l'inconstance des moyens qu'on lui accorde.

Si le modèle associatif n'est pas soutenu et promu pour sa vigueur, sa pertinence et son efficacité, il y a un risque avéré que les services essentiels pour les citoyens les plus fragiles soient dégradés, privatisés et soumis à des intérêts financiers souvent très éloignés de la question du bien-être de la population. Les conséquences sont graves, avec un affaiblissement probable des valeurs de solidarité et de justice sociale que portent le modèle associatif.

Quelle réponse face à l'urgence de la situation ? Comment reconnaître et étayer le modèle non lucratif au moment de l'échec d'une convention collective unique ? Comment préserver les accompagnements et le soin des personnes en situation de vulnérabilité ?

D'abord, et comme **préalable obligatoire** à toute reprise d'une négociation vers une CCUEB :

- Le **Ségur pour TOUS**, car TOUS les personnels sont indispensables à l'action des ESSMS. Cette iniquité, imposée par l'Etat financeur ne peut perdurer.
- Le **Ségur financé à 100% par l'Etat** et intégré dès maintenant dans la base des CPOM à venir et des budgets prévisionnels des AMI et AAP

Il ne faut pas que le gouvernement attende l'aboutissement des prochaines négociations sur la CCUE pour que les oubliés du Ségur soient enfin peut être revalorisés : **ces revalorisations doivent donc être actées rapidement, décorrélées de la CCUE** pour que parallèlement les syndicats reprennent de vraies négociations de convention collective car il en va des accompagnements des personnes comme de l'attractivité et de la fidélisation des emplois.

Contact :

URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

154 Boulevard du Président Wilson – 33000 BORDEAUX - 05 64 31 17 70 – contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Stop au chantage du gouvernement ! Si pas de CCUE, pas de financement pour les revalorisations restantes !

Ces négociations autour de la CCUE sont ainsi faussées et viciées. Dans ce cadre, peut-on encore parler de négociation ou de dialogue social démocratique ?

Ensuite, Au-delà de la question des salaires, le secteur doit **repenser les organisations de travail** et son modèle managérial, et s'appliquer à rendre visible ses réussites pour **susciter l'engagement**.

- Sens et action : Les associations ont le pouvoir de s'investir, la volonté d'agir, la capacité de faire : les nouvelles générations de professionnels, jeunes et moins jeunes, ne cultivent pas l'utopie dans une militance généreuse. Elles ont besoin de concret. Le modèle associatif se doit d'être en capacité de répondre à ces nouvelles exigences en les intégrant, en les formant, en les accompagnant pour donner corps à leur engagement
- Adaptation au changement : Dans un contexte d'anomie sociale, les associations se donnent une visée de transformation sociale et sociétale : pour cela, il faut quitter le système plaintif pour pouvoir anticiper et libérer les énergies créatives, dans des logiques collaboratives de compréhension du monde en changement, et ainsi recréer de la valeur
- Innovation : Les associations innovent : pour évoluer dans une économie plurielle de concurrence et face à des ressources qui s'amenuisent, l'innovation institutionnelle gagne du terrain au sein de groupements d'économie sociale et solidaire, qui tout en respectant la personnalité et l'identité de chaque structure, favorisent de larges mutualisations et organisent le partage des souverainetés. A nous de gagner en compétences collectives mutualisées et partagées !
- Ethique associative et mission de service public : La raréfaction des crédits publics, va contraindre les associations du secteur à recourir à des financements hybrides, mêlant de plus en plus fonds publics et privés

L'urgence à agir est d'autant plus prégnante aujourd'hui, dans le double contexte d'une certaine défiance du grand public quant aux lieux et conditions d'exercice de ces métiers d'aide et du soin à l'attention des plus vulnérables, et, d'une fragilisation de la dynamique de mobilisation des administrateurs et des professionnels, co-acteurs premiers de la construction d'une société durable !

Xavier Baylac,
Président.

Rébecca Bunlet,
Directrice Régionale

Contact :

URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

154 Boulevard du Président Wilson – 33000 BORDEAUX - 05 64 31 17 70 – contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr